



COMMISSION ÉLECTORALE
INTERNE

BUREAU ELECTORAL DE
LIÈGE

CONCERNE : APPEL À CANDIDATURE EN PROVINCE DE LIÈGE

Madame, Monsieur,
Chère Amie, Cher Ami,

Les membres du MR seront appelés à renouveler les Présidences des sections locales, des Fédérations d'arrondissements et provinciale du 10 au 13 avril 2025.

Par la présente, nous lançons un appel à candidature pour :

- L'élection du Président/de la Présidente de la Fédération provinciale ;
- L'élection du Président/de la Présidente de chaque Fédération d'arrondissement (**Liège, Huy-Waremme, Verviers**) ;
- L'élection du Président/de la Présidente de chaque section locale.

Les candidatures, pour les fonctions de Président(e) des Fédérations provinciale et d'arrondissements, sont ouvertes aux membres en ordre de cotisation en 2023, 2024 et 2025 (en ordre de cotisation avant le 19 mars à minuit pour 2025).

Les candidatures pour la fonction de Président(e) de section locale sont ouvertes aux membres en ordre de cotisation en 2024 et 2025 (en ordre de cotisation avant le 19 mars à minuit pour 2025).

Les lettres de candidature doivent être reçues par le Bureau électoral provincial, **au plus tard le mercredi 19 mars à minuit.**

Les candidatures doivent être envoyées exclusivement soit, par courrier au siège de la Fédération provinciale du MR, place Saint-Lambert 40/DO2 à 4000 Liège soit, par courriel (liege@mr.be). Elles devront mentionner l'objet de la candidature et être accompagnées d'un texte de présentation du candidat ou de la candidate en une demi-page A4 maximum. Votre présentation peut s'accompagner d'une photo.

Les élections en province de Liège se dérouleront dans la période allant **du jeudi 10 au dimanche 13 avril à midi** selon des modalités de lieu et d'horaire qui vous seront communiquées avec votre convocation électorale.

Seuls les membres en ordre de cotisation 2025 seront invités à participer à l'élection. Si vous avez reçu un appel à cotisation 2025 impayé à ce jour, vous pouvez régulariser votre situation en effectuant le paiement **au plus tard le 19 mars 2025 à minuit.**

La convocation pour l'ensemble de ces élections vous informant du nom des candidat(e)s ainsi que de la localisation et des horaires des bureaux de votes vous sera envoyée début avril.

La proclamation des résultats sera faite le 14 avril 2025 en Conseil du Mouvement.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chère Amie, Cher Ami, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE-YVES JEHOLET
Président MR Province de Liège